



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

ATTESTATION

La Ville de Châteaubriant confirme que le lotissement de la Baguais à Châteaubriant a fait l'objet d'un permis modificatif obtenu le 11/10/2012 actant l'abandon des tranches non construites du projet le réduisant ainsi à 33 lots à savoir du n° 14 au n° 47.

La commune de Châteaubriant valide le porté à connaissance présenté dans le présent dossier loi sur l'eau des Coteaux de la Borderie.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Châteaubriant
Le 22 juin 2016

Pour le Maire,
L'Adjoint/Délégué



Damien CARETTE